* Examen du compte administratif 2021

L’examen du compte administratif laisse apparaître un excédent en fonctionnement de 160642,48€.

Après la couverture du déficit d’investissement, le solde disponible s’élève à 133270,6€.

* Projections d’investissement pour 2022

Pour l’année 2022 quelques opérations sont envisagées :

* La réfection du toit de l’église et du puits
* L’achat d’un coffre
* La perspective de remplacement de l’ordinateur du secrétariat
* L’achat de registres d’état civil

Ceci représente une dépense de 11000€ avec la perspective d’une subvention pour l’église d’environ 2000€

D’autres opérations pourraient être envisagées :

* La restauration du petit patrimoine (fours à pain, croix…) pour lequel la commune peut bénéficier du concours du département, de la région…

En 2022 nous pourrions consacrer une enveloppe d’environ 10000€

Christiane Janicot prend en charge l’inventaire du petit patrimoine

* La réparation de certains réseaux d’évacuation défectueux (buses bouchées…)

Un budget d’environ 20000€ pourrait être dégagé pour 2022 (les amendes de police pourraient être mobilisées pour cette opération)

Les conseillers signaleront d’ici la fin de la semaine 06 tous les problèmes constatés sur leur secteur afin de pouvoir établir un calendrier en fonction des priorités.

* Il serait souhaitable d’améliorer l’état du sol de la salle polyvalente, de procéder au remplacement de chaises (au moins en partie) surtout pour des chaises plus confortables, d’envisager d’équiper certains murs de systèmes d’accrochage en vue d’expositions.

Le conseil étudiera ces différentes propositions, vraisemblablement, avec plutôt, la perspective 2023

Enfin dans le cadre de l’opération « cœur de village » et la réhabilitation de l’ancienne école il serait nécessaire de « provisionner » l’opération dès cette année. Il serait possible de le faire à hauteur de 80000€.

Questions diverses

* Arrêt de bus (route de Belmont) pour les enfants du Four scolarisés à Saint-Laurent-les-Tours

Ophélie Denjean explique que le lieu d’arrêt se situe dans un virage (certes large) mais non éclairé et ne disposant pas de dégagement suffisant pour assurer l’attente, les montées et descentes des enfants concernés par ce transport.

Le conseil régional compétent dans ce domaine ne prendra pas en compte la construction d’un abri, un autre abri existant à 1 km de là.

Il faudrait voir avec la commune de Saint-Laurent s’il serait possible, a minima de faire un petit terrassement à cet endroit

* Formation aux premiers secours et utilisation du défibrillateur

Isabelle Lample a pris contact avec la formatrice.

La formation concernera 10 à 12 personnes sur une journée, 7h un samedi (26 mars ou 2 avril). Son coût sera intégralement pris en charge par la commune pour les élus et la secrétaire (60 €par participant).

Un autre groupe pourra être constitué par des habitants intéressés, mais la formation sera à leur charge.

Les thèmes suivants sont abordés au cours de la journée :  
- Protection et alerte des populations  
- Obstruction aigües des voies aériennes  
- Hémorragies externes  
- Perte de connaissance  
- Arrêt cardiaque et défibrillation  
- Malaises  
- Plaies  
- Brûlures  
- Traumatiques  
Il y a un apport théorique pour chaque sujet, des ateliers pour mettre en œuvre les gestes et des mises en situations pratiques en fin de journée.

* Ciné belle étoile

Cauvaldor souhaiterait mettre en valeur dans le cadre d’une séance estivale le Festiv’arts de Lavalade. Il serait souhaitable que la commission animation prenne contact avec l’association « la clef des arts aux champs » afin de définir des modalités de coopération.

L’ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h40